

La lettre de



Plan vélo : grosse déception

Ce mois de juin a été fertile en actualité vélo.

Le plan vélo 2010-2014 a été présenté par le maire PS de Paris, Bertrand Delanoë, lors du Conseil de Paris du 8 juin.

Nous sommes évidemment favorables à ce plan, dont l'ambition est d'augmenter la part du vélo dans les déplacements à Paris. Velib ne suffit pas. Il faut désormais créer de nouveaux aménagements, qui permettent aux cyclistes de rouler plus en sécurité.

Mais lorsque l'on examine, dans le détail, les projets prévus dans nos arrondissements, on ne peut qu'être déçu.

En 2010-2011, la seule réalisation concrète devrait être une piste cyclable à double sens avenue de la porte d'Issy, qui permettra enfin aux cyclistes de transiter en toute sécurité entre Paris et Issy les Moulineaux. Une revendication ancienne de notre association. Nous espérons bien plus !

Malgré le peu d'ambition de ce plan, la discussion à laquelle il a donné lieu, lors des conseils d'arrondissements (le 31 mai dans le 15^{ème}, le 2 juin dans le 7^{ème}), a de quoi nous attrister plus encore. Vélo 15et7 était dans le public.

Dans le 15^{ème}, nous avons été frappés par le décalage entre l'affichage "pro vélo" du maire (UMP) Philippe Goujon et les idées exprimées lors du conseil par certains membres de sa majorité. Un contre-projet baptisé "Harmonie", qui est loin de nous satisfaire, a été présenté (lire en page 3).

Dans le 7^{ème}, l'hostilité au vélo s'affiche clairement. Le vœu présenté par une élue d'opposition, qui reprenait nos propositions concernant le Champ de Mars, a été retoqué par la majorité.

Vélo 15et7 : L'association des cyclistes du 15^{ème} et du 7^{ème} arrondissements

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

6 rue Blomet 75015 Paris

01 43 06 34 73

velo15et7@gmail.com

<http://velo15et7.free.fr>

L'été des double sens cyclables

Depuis le temps qu'on les attendait ! Les double sens sont aujourd'hui une réalité dans tout Paris, y compris nos arrondissements du 15ème et du 7ème. Nous en sommes ravis.



Nous pouvons enfin emprunter les petites rues des quartiers où la vitesse est limitée à 30 km/h (les zones 30), sans tenir compte des sens interdits.



Cinq zones sont concernées :

- Université et Bellechasse dans le 7ème
- Commerce, Duplex et Sébastien Mercier dans le 15ème

Les premiers temps, les cyclistes, même les plus aguerris, se sentiront tout bizarres, à rouler dans le sens inverse des voitures, dans les petites rues des zones 30, la conscience tranquille, sans être en infraction avec le code de la route.

Les automobilistes, eux aussi, seront surpris, mécontents, inquiets... C'est normal. Laissons leur le temps de s'habituer en douceur.

La ville de Paris a distribué des tracts dans les boîtes des habitants des quartiers concernés et installé des panneaux à l'entrée des quartiers.

Des petits vélos blancs ont aussi été peints au sol.

Bien sûr, cela ne sera pas suffisant. Alors voici quelques arguments pour répondre aux amis, aux voisins, aux piétons ou aux automobilistes grincheux :

- les double sens ne présentent pas de danger. Dans les villes où ils existent depuis longtemps, comme Nantes, Bordeaux ou Strasbourg (Paris est à la traîne), les accidents ont diminué ! Il est plus dangereux pour un cycliste d'être doublé par une voiture dans une rue étroite que de la croiser, arrivant en sens inverse.
- ils évitent aux cyclistes de rouler sur les trottoirs : les piétons ont tout à y gagner
- ils incitent les automobilistes à ralentir et à respecter la limite de 30 km/h. Donc moins de bruit et de danger pour les piétons aussi.

Quelques conseils de prudence pour vous, cyclistes :

Roulez lentement lorsque vous croisez une voiture. Faites attention aux piétons qui traversent en regardant dans l'autre sens, celui du flot de la circulation automobile.

Vélo 15et7 va maintenant en demander davantage : les zones 30 sont encore trop rares dans nos quartiers pourtant résidentiels. Deux quartiers, en particulier, s'y prêteraient bien:

- Blomet, entre les rues Lecourbe, Vaugirard, Convention et le boulevard Pasteur.
- Georges Brassens, entre les rues Olivier de Serres, Vouillé, Castagnary et le boulevard Lefebvre.

Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.



Concertation pour un réseau de bandes cyclables dans le 15ème

La mairie du 15ème a adopté le 23 mars 2010 une délibération présentant un projet vélo nommé « Harmonie ». Il s'agit de créer des bandes cyclables (petits vélos peints au sol) dans des rues "tranquilles" du quartier. Nous avons exprimé nos plus vives réserves sur ce projet.

Nous ne sommes pas contre l'idée de créer des itinéraires favorisant la circulation des cyclistes dans l'arrondissement... A condition qu'ils offrent un réel "plus" aux cyclistes en matière de sécurité et de rapidité de leurs déplacements.

Marquer de simples bandes au sol, en ne changeant rien aux conditions de circulation, nous paraît totalement inutile. Le texte présenté ne mentionne aucune réduction de la vitesse de circulation sur ces itinéraires. Cela nous paraît pourtant la condition sine qua non pour garantir la sécurité des cyclistes.

Les inciter à rouler dans des rues étroites, où les voitures ne peuvent pas les doubler, si la vitesse n'est pas réduite, au minimum, à 30 km/h n'est pas une bonne idée. Ces itinéraires doivent pouvoir offrir aux cyclistes des trajets efficaces pour aller d'un point à un autre et/ou traverser l'arrondissement.

Brèves :

Les récompenses de la FUBicy

La **FUBicy** a décerné le **Guidon d'Or 2010** aux villes de Clamart et Sceaux (Hauts-de-Seine). Elles ont généralisé les doubles sens cyclables à l'ensemble de leur voirie communale dans des délais très courts.

Le **Clou Rouillé 2010** est allé au Conseil Général de Seine-et-Marne qui persiste à réaliser ou financer des aménagements de voirie urbaine ne prenant pas en compte les cyclistes, ce qui est en contradiction avec la Loi sur l'Air de décembre 1996 qui impose en effet que toute rénovation de voie urbaine comprenne un aménagement cyclable.



Convergence 2010

Comme l'an dernier, quelques membres de Vélo15et7 ont participé dimanche 6 juin à la Convergence cycliste, organisée par le MDB. Celle-ci a réuni 1500 cyclistes venus de la région parisienne, malgré un temps incertain et l'absence d'organisation de la fête du vélo à Paris.



Le cortège des cyclistes a eu, entre autres, le grand plaisir de traverser la place de la Concorde libérée de sa circulation automobile, avant de rejoindre le Champ de Mars pour y pique-niquer.



L'Agenda :

Mardi 22 juin, à 19h15, notre réunion mensuelle sera l'occasion d'un pique-nique d'été, sur les pelouses de l'avenue de Breteuil. Rendez-vous au niveau de la rue Eblé (deuxième carré de pelouse en partant de la place de Breteuil). Chacun apporte de quoi partager. S'il fait froid, on se replie chez Nathalie (tél: 01 45 67 51 61).